

Nom Prénom de l'enfant	Date naissance	Ecole – Classe	Instituteur

REGIME ALIMENTAIRE

sans porc

sans viande

Quotient Familial : _____

PERE : Nom Prénom et Adresse	MERE : Nom Prénom et Adresse
 Tél dom. Tél port.	 Tél dom. Tél port.

N° Allocataire CAF : _____

Mail : _____

PERE : Nom/adresse de l'Employeur	MERE : Nom/adresse de l'Employeur
 Tél.	 Tél.

Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom et Prénom	Lien de Parenté	Tél

* J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités périscolaires/CLSH :

Oui

Non

* **Droit à l'image** : dans le cadre des activités organisées par le Centre Socio Culturel, l'équipe pédagogique prend des photos des enfants ou réalise occasionnellement des vidéos où les enfants apparaissent à l'image.

J'autorise le personnel du C.S.C. à photographier ou filmer mon (mes) enfant(s) durant les activités :

Oui

Non

* J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions du **règlement intérieur** (périscolaire, mercredis récréatifs, CLSH) : **Oui**

* En cas d'accident et dans l'impossibilité de me joindre, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité de mon enfant et à le transporter, en cas d'urgence, chez le médecin ou à l'hôpital, le plus proche.

Médecin traitant (nom/adresse/ tél) : _____

Fait à Serémange-Erzange, le

Signature

Document à transmettre au plus tard

Le 05 juillet 2019, dernier délai

Rentrée scolaire 2019-2020
Inscription périscolaire et mercredis récréatifs

Nom – Prénom	Ecole et Classe

Inscrivez-vous votre enfant à partir **du lundi 02 septembre 2019**, jour de la rentrée scolaire :

Oui Non si non : précisez à partir de quelle date _____

Si vous désirez inscrire votre enfant au périscolaire **de façon régulière** de septembre à juillet, cochez les cases suivantes :

L'inscription de façon régulière engendre une présence constante de l'enfant.

<i>Sous réserve de modifications des horaires des écoles</i>	Acc. Matin 07h30 à 08h30	Acc. Restauration 12h00 à 13h45	Acc. Périscolaire 16h15 à 17h15	Acc. Périscolaire 16h15 à 18h00	Acc. Périscolaire 16h15 à 18h30
LUNDI					
MARDI					
JEUDI					
VENDREDI					

Ou suivant votre planning

A transmettre : soit par mail inscriptions@csc-seremange-erzange.fr soit à déposer au secrétariat.

Reprise des mercredis récréatifs : le 04 septembre 2019 de 09h00 à 17h00.

Accueil possible le matin à partir de 07h30 et le soir jusqu'à 17h30.

Inscription occasionnelle
suivant votre planning

Tous les mercredis de l'année scolaire